



Commune
d'AMPUS

Ampus, le 18 juillet 2019

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 23 juillet 2019 à 20 heures 30

dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire : Hugues MARTIN

ORDRE DU JOUR :

- * Compte rendu du dernier Conseil Municipal
- * Actualisation du schéma directeur d'assainissement : choix du bureau d'étude
- * Doublement du forage de Ravel : choix de l'entreprise de forage
- * Réaménagement du carrefour de l'entrée Sud du village : participation financière
- * Extension du réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux d'éclairage public et télécom sur la RD2149 : adoption d'un fonds de concours au profit du SYMIELECVAR pour la réalisation de travaux d'éclairage public sous sa maîtrise d'ouvrage
- * Création d'un nouveau restaurant scolaire : avenant n°1 lot 1 Démolitions/Gros œuvre Maçonnerie/VRD
- * Création d'un nouveau restaurant scolaire : avenant n°1 lot 7 Electricité
- * Maintenance de l'éclairage public : choix de l'entreprise
- * Location et maintenance de deux copieurs : mairie et école
- * Détermination du nombre et répartition des sièges au sein du conseil d'agglomération de Dracénie Provence Verdon Agglomération mandature 2020-2026
- * Convention de mutualisation du garde champêtre intercommunal : avenant n° 4
- * Reconduction de l'adhésion au service retraites du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du var
- * Participation financière formation d'un agent en contrat accompagnement vers emploi
- * Création d'un emploi contractuel au service scolaire
- * Participation des familles au coût de la restauration scolaire
- * Participation des familles au coût de la garderie périscolaire
- * Redevance pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux portant sur les ouvrages de transport ou de distribution d'électricité ou de gaz
- * Motion de soutien au personnel de l'Office National des Forêts
- * Questions diverses